

# Histoire d'un prêtre

**Il y a six ans environ, je recevais d'un vieux prêtre, Michel Thoorens, un énorme document qui retraçait son histoire.**

**N**é en 1929, son itinéraire était original : il n'était pas issu, comme tant d'autres d'une famille nombreuse, rurale et traditionnelle, mais fils d'un parisien militant du *Sillon* puis résistant ; lui-même était passé par le lycée, avait commencé une carrière dans les assurances maritimes et songeait au mariage. Ce n'est qu'à 24 ans qu'il entra dans un noviciat et en ressortait... avant de replonger dans un grand séminaire et d'être ordonné prêtre à 34 ans, ce qui, à l'époque, n'était pas banal. Sa vie, pendant les décennies qui suivirent, fut aussi originale et instructive. Mais son manuscrit mêlait l'histoire d'une famille mêlée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle au commerce maritime, l'histoire de l'Église - qu'il connaissait parfaitement - à son propre parcours personnel. Je lui expliquais qu'il ne pouvait pas tout dire

mais devait se concentrer sur sa propre histoire qui apportait des éléments neufs, en comparaison des si nombreux récits que nous avons déjà.

Deux ans plus tard, il m'adressait un nouveau manuscrit, moins débordant mais encore trop touffu pour l'édition. Je lui réexpliquais qu'il fallait sacrifier son histoire familiale et... celle de l'Église, déjà bien connue. A 80 ans passés, il se remit courageusement à l'ouvrage, travailla sur l'ordinateur pendant ses journées dans la maison familiale qu'il occupait à Saint-Leu-la-Forêt. Je l'aidais et finalement, son manuscrit fut accepté par les éditions Karthala. Au même moment, il apprenait qu'il n'avait plus que trois mois à vivre. Karthala bouscula son agenda pour qu'il ait son livre entre les mains avant de mourir en octobre dernier. Sous le titre *Prêtre et marin à l'époque de Vatican II*, je suis heureuse de présenter cet ouvrage qui n'est pas celui d'un prêtre révolutionnaire, ni d'un prêtre marié, mais d'un prêtre passionné par la mer et d'un honnête homme qui a vraiment beaucoup boulingué.

**Martine Sevegrand**

Le témoignage de Michel Thoorens est fort différent de celui du célèbre curé Alexandre, dans *Le Horsain* ; le curé normand, entré au petit séminaire à 11 ans, avait très bien supporté la vie qu'on lui imposa. Michel Thoorens, qui avait vécu dans « *le monde* », nous décrit avec un regard distancié le quotidien d'un grand séminaire et ses invraisemblables contraintes dans les années cinquante. Que ce soit celui de Versailles importe peu puisque Rome imposait les mêmes règles partout. Il y a vécu la crise liée au retour des séminaristes d'Algérie qui, marqués par la violence de la guerre, ne supportaient plus la vie monastique, le silence et l'extinction des feux à 22 heures. Les démissions (et les expulsions) n'alertèrent pas les supérieurs, sûrs que ceux qui partaient n'avaient pas la vocation sacerdotale !

**Dans le diocèse d'Aix, la « valse des nominations »**

Si l'espérance suscitée par le Concile permit à Michel Thoorens de s'accrocher et de devenir prêtre dans le diocèse d'Aix

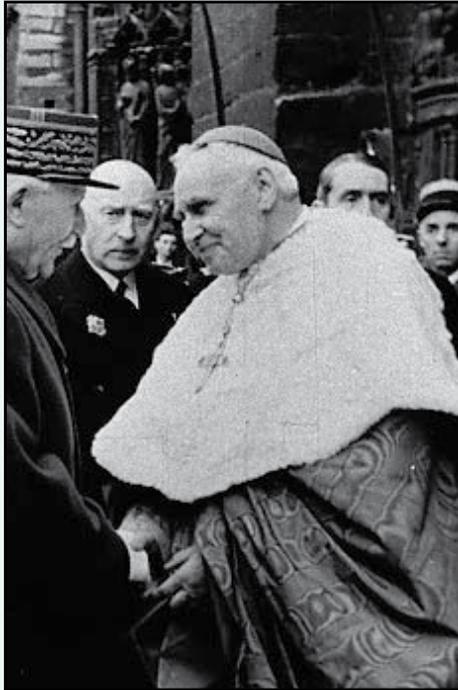


Michel Thoorens © DR

en Provence, il n'était pas au bout de ses souffrances. Il y fut déplacé comme un pion<sup>2</sup>, sans faire droit à son désir d'être nommé dans une paroisse où il pourrait s'adonner à une pastorale maritime dont il rêvait depuis toujours. L'auteur a connu les curés, parfois tyranniques, régnant toujours en maîtres sur leurs vicaires, logés, eux, dans des conditions misérables ; il donne des détails ahurissants et explique de manière convaincante cette triste réalité. Les curés des années 1965 sont nés autour de 1905-1910 ; ils ont eu autour de trente ans en 1940 et, comme leurs évêques, ils ont été pétainistes ; j'y ajoute l'influence si profonde de l'Action française sur l'Église de France dans l'entre-deux-guerres. Comment n'auraient-ils pas été réfractaires aux réformes conciliaires ? Enfin, ces curés, souvent issus de familles rurales modestes, faisaient carrière dans l'Église ; ils tenaient leur paroisse comme un « *bénéfice ecclésiastique* » et s'approprièrent ses revenus comme un bien propre. Ils en profitaient souvent pour s'enrichir. Les vicaires étaient les victimes d'un vestige de l'Ancien régime qui ne cessa qu'avec le nouveau code de droit canonique en 1983. Michel Thoorens explique ainsi que les jeunes prêtres qui avaient été muselés de 1963 à 1968 se révoltèrent soudain<sup>3</sup> et, face à un épiscopat intransigeant, finirent par « partir ». Cependant, il me semble sous-estimer le désir de se marier.

## La bataille de la liturgie

Il avait décrit auparavant, en une page qui est un morceau d'anthologie, la « messe pontificale » présidée par Mgr Renard à la cathédrale de Versailles : « *Nous avions l'impression de nous trouver déjà au Paradis, avec les Anges.* » Michel Thoorens est suffisamment cultivé pour savoir que ce qu'on appela « *la messe de toujours* » n'est que la messe de saint Pie V, instaurée au XVI<sup>e</sup> siècle. La « *bataille de la liturgie* » se déroula, pour lui, dans un village de Provence, avec, dans son camp, les militants d'Action catholique et des citoyens acquis à la réforme conciliaire, et de l'autre, les tradis et des bien-pensants (souvent les mêmes), soutenus par des paysans ne comprenant pas que leur curé puisse s'accorder un jour et demi de congé par semaine. Ce week-end que Michel Thoorens prenait du dimanche après-midi au lundi soir et qui lui permettait de rejoindre son voilier ; une évasion nécessaire à son équilibre personnel.



Rencontre de Mgr Gerlier et Pétain © DR

L'auteur a été sauvé par sa foi, ses connaissances de l'histoire de l'Église qui lui permettaient de relativiser ce dont il était victime ou spectateur et, plus encore par sa passion pour la mer. On lira avec délices les pages où l'auteur relève et commente tous les passages des évangiles liant Jésus à la mer. L'auteur construit lui-même son voilier, obtint ainsi la reconnaissance des marins puis celle des journalistes. Les autorités ecclésiastiques furent les dernières à découvrir ses talents et lui permirent - enfin - de s'adonner à son rêve : la pastorale des gens de la mer. Une histoire douloureuse qui témoigne, une fois de plus, de l'aveuglement de la hiérarchie catholique. □

1. Michel Thoorens, *Prêtre et marin à l'époque de Vatican II*, Karthala, 2025, 244 pages.

2. Le témoignage de Michel Thoorens n'est guère favorable à Mgr Charles de Provençères, évêque d'Aix de 1945 à 1978 ; un témoignage qui nuance la note biographique d'un historien qui, dans le *Dictionnaire des évêques de France au XX<sup>e</sup> siècle*, le présente comme un modèle d'évêque ayant « *chaque fois que possible (substituer) la collégialité à l'autorité* ».

3. Michel Thoorens cite avec raison le témoignage de Mgr Matagrín qui, dès 1967, constatait « *qu'il était absolument impossible de transmettre l'enseignement du Concile parce que les problèmes personnels des prêtres étaient premiers* » (Mgr Matagrín, *Le chêne et la futaie*, Bayard, p. 182).



## Offre découverte

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire m'abonner ou abonner un(e) amie pour un an à Golias Hebdo (48 n°/an) au prix de 55 euros au lieu de 96 euros

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

**Golias**  
HEBDO

**Rédaction en chef :**  
Christian Terras

**Secrétariat de rédaction :**  
Vincent Farnier,

Alexandre Ballarío

### Rédacteurs :

Pascal Janin, Eva Lacoste, Jean Doussal, Paul Gauthier, Francis Serra, Michel Théron, François Belloir, Jacques Le Bohec, Carmine Casarin, Jean van der Hoeden, Olivier Vilain, Joseph Thomas, Gino Hoel, J.-C. Ngabonziza.

### Édité par les éditions Golias

BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx

sarl au capital de 50155,73 euros

**Crédit Photos :** Golias / Tous droits réservés sauf mention contraire sous la photo

**Conception graphique :** Cris'créa

**Directeur de publication :** Luc Terras

Tél : 04 78 03 87 47 Fax : 04 78 84 42 03

E-mail : redaction.golias@orange.fr

Internet : www.golias.fr

Impression : Chevillon Imprimeur (89)

Commission paritaire : 0419 C 89244

ISSN : 192-3070

Dépôt légal à parution - Hebdomadaire 2 €